



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question écrite n° 35708

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la courbe du chômage. En effet, la prédiction du chef de l'État d'un renversement de la courbe du chômage à la fin de cette année 2013 semble hors de portée. Selon le FMI, le taux des personnes sans emploi poursuivra sa poussée, soit 11,2 % en 2013 et 11,6 % en 2014. Car le FMI indique que la mise en place des contrats francs, d'avenir ou de génération restera largement inefficace. Il souhaite donc savoir quelles autres mesures le Gouvernement prendra pour lutter efficacement contre le chômage.

Texte de la réponse

Pour la première fois depuis 27 mois, le nombre d'inscrits en catégorie A à Pôle emploi a baissé en août, non pas de 50 000 selon les chiffres officiels publiés le 25 septembre - avec un avertissement sur le fait qu'un nombre particulièrement élevé de sorties de demandeurs d'emploi pour défaut d'actualisation était inexpliqué - mais de -22 000 à -29 000 selon la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) et Pôle emploi, une fois pris en compte les effets d'un incident découvert tardivement par Pôle emploi. Trois leçons doivent être tirées de cet incident : (1) cette évolution reste la plus forte baisse depuis décembre 2007. Elle est en outre également observable pour les catégories ABC et confirme l'amélioration de la situation de l'emploi, déjà soulignée par d'autres sources (enquête emploi de l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), statistiques d'embauches ACOSS comme de l'intérim, ...). (2) Cependant, la baisse observée au cours d'un seul mois n'est pas le retournement, attendu pour la fin de l'année. En outre, une augmentation mécanique liée à la réinscription des chômeurs non actualisés fin août sera certainement observable dans la statistique de septembre. (3) Enfin, Pôle emploi renforcera son contrôle qualité sur le process d'élaboration des chiffres mensuels. L'objectif d'inversion de la courbe du chômage à la fin de l'année est donc plus que jamais à portée de main. Le Gouvernement a publié mardi 1er octobre 2013 ses propres prévisions des perspectives de l'emploi, jointes au projet de loi de finances : en 2013, sous l'impulsion des politiques de l'emploi et des premiers effets du crédit d'impôt compétitivité-emploi (CICE), la baisse de l'emploi serait contenue ; en 2014, le rebond de l'emploi marchand accompagnerait le dynamisme des politiques de l'emploi pour permettre une progression significative de l'emploi total. Dans cette perspective, le taux de chômage amorcerait son reflux à la fin de l'année 2013 et celui-ci se prolongerait tout au long de l'année 2014. Ainsi, cette inversion durable de la courbe du chômage se concrétisera grâce à la mobilisation générale des acteurs pour que les politiques économiques comme les politiques de l'emploi atteignent pleinement leurs objectifs.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35708

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8618

Réponse publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11448